



**EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

Séance du 13 février 2024

Délibération n°5

Objet : Débat d'Orientation du budget 2024 – approbation

Étaient présents :

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT.

Avaient donné pouvoir :

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M Frédéric DURAND. M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT ayant donné pouvoir à M. Jacques DREVON

Absents / Excusés :

M. Jean GOYET, M. Philippe CESANA.

Vu

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article R 123-20 ;
- L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'article R 314-223 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Les instructions comptables M57 et M22.

Considérant

Un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget primitif et faire l'objet d'un vote du Conseil d'administration.

Le rapport présentant le contexte général de la préparation budgétaire 2024 est annexé.

Il précise pour chacun des quatre budgets suivants les orientations spécifiques :

- Budget principal du C.C.A.S.,
- Budget annexe des EHPAD,
- Budget annexe des Résidences autonomie,
- Budget annexe du Portage de repas à domicile et Service de veille active.

Dans chaque cas, il est évoqué :

- L'évolution prévisible des dépenses et des recettes,
- Les engagements pluriannuels,
- La structure de la dette,
- L'évolution prévisible des charges de personnel.

L'Assemblée Délibérante :



- Approuve les orientations budgétaires pour chacun des budgets telles qu'elles sont décrites dans le rapport ci-annexé ;
- Invite Monsieur le Président à préparer le Budget Primitif 2024 dans le cadre des orientations ainsi définies.

Vote à main levée : nombre de voix : - POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1

Détail des votes :

- Pour : M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT, M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M Frédéric DURAND, M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT ayant donné pouvoir à M. Jacques DREVON

- Abstention : Mme Christel PFISTER

- Contre : néant.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président du C.C.A.S.

Frédéric DURAND